

Motion « masterisation » présentée le 15 février 2010 par les élus de la liste Pour une Université démocratique (collège B)

Adoptée à l'unanimité des présents

Le CA de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, réuni le 15 février 2010, à l'instar du CEVU réuni le 8 février, déplore l'absence de concertation dans la mise en place de la « masterisation » des concours de recrutement du second degré : les avis de la CPU, de la CDIUFM, des sociétés savantes, des syndicats, du CNESER ne sont pas pris en compte.

Les cadrages proposés sont souvent contradictoires et incompatibles avec les impératifs de formation d'un cursus de Master. Les modalités de mise en place des stages de M2 et la formation professionnelle des lauréats aux concours durant leur première année d'enseignement ne permettent pas d'offrir une préparation aux métiers de l'enseignement qui réponde aux exigences professionnelles, pour ne rien dire des conditions aberrantes qui seraient faites à la promotion 2010, privée, elle, de toute formation professionnelle.

Le CA, compte tenu des circonstances actuelles, réserve sa position quant à l'ouverture des formations aux métiers de l'enseignement à la rentrée 2010. Il appelle les autres universités de l'académie à se joindre à Paris Ouest pour porter ensemble ces exigences et ces protestations auprès des autorités de tutelle, et à s'opposer à l'organisation d'écrits en septembre et novembre 2010.